

PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Candidature via la plateforme [eCandidat](#)

La formation est essentiellement ouverte aux licenciés en droit ou en administration publique. La commission tient compte des résultats dans les matières du droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, institutions administratives, contentieux administratif, droit administratif des biens, libertés fondamentales). La motivation, le parcours et le projet de la candidature sont particulièrement évalués. La réalisation d'un stage peut compléter le dossier sans constituer un prérequis.

MÉTIERS VISÉS

Avocature, fonction publique, juriste au sein de collectivités publiques (État et territoriale), d'entreprises privées.

IIS NOUS FONT CONFIANCE

Fonctions publiques d'Etat ou territoriales (ministères, préfectures, collectivités...)



CONTACTS

Site internet de la Formation :

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/formations/masters>

Responsables pédagogiques de la formation :

Sébastien HOURSON : shourson@parisnanterre.fr

Christophe LE BERRE : cleberre@parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique :

equipe-master@dsp.parisnanterre.fr

Contacts CFA

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat : <https://cfa.parisnanterre.fr>

Par mail : contact@cfa.parisnanterre.fr
ou téléphone au 01 40 97 78 66

**MENTION DROIT
PUBLIC**

**PARCOURS DROIT
PUBLIC APPLIQUÉ**

MASTER 2

 **Université
Paris Nanterre**

 **Université
Paris Nanterre**
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



TYPE DE CONTRAT

- ☒ Contrat d'apprentissage
- ☒ Contrat de professionnalisation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master permet aux étudiants l'acquisition de compétences variées en droit public. Les étudiants approfondissent leur capacité de raisonnement juridique et de résolution de cas, en travaillant la rigueur formelle. Ils développent leur curiosité intellectuelle et leur esprit critique, notamment à travers une approche collective. Les méthodes de recherche, d'évaluation des données, sont aussi mobilisées. Enfin, la maîtrise de l'argumentation oratoire est perfectionnée avec plusieurs approches.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durée totale : 10 mois

Nombres d'heures : 338h

Alternance - Hebdomadaire : 2 jours par semaine, puis temps plein à partir d'avril.

LIEU DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre
UFR DSP
200 avenue de la République
92001 NANTERRE
<https://parisnanterre.fr/>

PROGRAMME DE LA FORMATION

Semestre 1	Droit administratif approfondi	24h
	Droit constitutionnel approfondi	24h
	Gestion des propriétés publiques	24h
	Droit public financier approfondi	24h
	Droit de la transition écologique	18h
	Droit des autorisations d'urbanisme	18h
	Atelier de préparation du mémoire d'apprentissage	18h
Semestre 2	Contentieux des contrats publics	24h
	Commande publique et numérique	24h
	Droit de la commande publique	24h
	Droit de l'administration numérique	24h
	Techniques administratives appliquées	18h
	Réglementation économique appliquée	18h
	Public and Financial Law	18h
	Ateliers d'écriture et Mémoire d'apprentissage	18h

Investissez dans vos futurs talents !

Coût de formation finançable par les OPCO

Pour plus d'informations :
<https://cfa.parisnanterre.fr/>